

FABIEN ROUSSEL
DÉPUTÉ DU NORD

Monsieur Jean-Baptiste DJEBBARI
Ministre chargé des Transports
Hôtel Le Play
40 rue du Bac
75700 PARIS

ref. : FR 2020 - 256

Bruay-sur-l'Escaut, le 9 octobre 2020

 Monsieur le Ministre,

J'ai récemment reçu les salariés de la compagnie Hop ! qui travaillent à Lesquin (Nord). 88 emplois sont menacés. Les pilotes seront reclassés mais 57 salariés se retrouvent aujourd'hui face à un plan de départ volontaire ou à un plan de sauvegarde de l'emploi.

Le centre d'entretien et de maintenance Hop ! de Lesquin emploie des cadres et des mécaniciens, des ouvriers hautement qualifiés qui ont besoin de dix ans d'expérience professionnelle pour être parfaitement compétents. Sachez, Monsieur le Ministre, que la direction de Hop ! a proposé de reclasser ces salariés sur des emplois de brancardiers ou de réparateurs de tondeuses à gazon. Même si ces métiers sont tout à fait honorables, imaginez la violence de telles propositions ! Quel mépris pour ces salariés qui disposent d'un savoir-faire si précieux !

De même, ce même centre formait sept à huit apprentis de l'institut aéronautique de Merville (Nord), qui pourraient être ainsi privés d'opportunités de formation.

Le choix d'Air France de fermer sa filiale Hop ! est lourd de conséquences pour ces salariés et ces apprentis.

Air France bénéficiant d'un soutien public important (7 milliards d'euros), le gouvernement devrait exiger de l'employeur qu'il reclasse ces salariés dans la région ou lui impose un contrat de revitalisation, obligeant leur reclassement dans la filière.

En effet, les lignes Hop ! qui desservent Lille - Lesquin seront reprises par d'autres compagnies, telles que Transavia et Amelia, qui auront besoin de services d'entretien et de maintenance.

Aujourd'hui, ces compagnies, pour certaines d'entre elles low-cost, font le choix de délocaliser ces activités dans d'autres pays d'Europe ou du Maghreb, au détriment de notre pays.

L'aéroport de Lille - Lesquin pourrait devenir un site MRO (*Maintenance Repair & Overhaul*) financé par les différentes compagnies qui desservent la région des Hauts-de-France, permettant ainsi de maintenir sur place les emplois et les savoir-faire.

Vous remerciant par avance pour les prolongements que vous réserverez à la présente, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de ma haute considération.




Fabien ROUSSEL
Député du Nord